

boulanger
LE CLUB

boulanger
LE CLUB +

boulanger
LE CLUB
INFINITY⁽¹⁾

Du 23 au 25 janvier 2026

Offre exclusive

pour les porteurs ou ouvriers du Club, Club+ et Club Infinity⁽¹⁾

10 %
cagnottés
sur les TVs Samsung supérieur
à 1000€



(1) Boulanger Le Club INFINITY est un contrat d'assurance.

(2) Du 23/01/2026 au 25/01/2026, 10% cagnottés pour l'achat d'une TV ou d'un vidéoprojecteur Samsung parmi les codes suivants TQ65S95F / TQ65S92FA 2025 / TQ55S95F / TQ77S95F / TQ85QN70F 4K AI 2025 / TQ75QN90F 4K AI 2025 / The Frame Pro 65LS03FW 2025 / TQ65QN90F 4K AI 2025 / TQ100QN80F 2025 / The Frame Pro 75LS03FW 2025 / TU98DU9005 / The Frame 65LS03FA 2025 / TQ65QN83F 4K AI 2025 / TQ83S95F 2025 / TQ85QN80F 4K AI 2025 / TQ77S92FA 2025 / TQ75QN83F 4K AI 2025 / The Frame Pro 85LS03FW 2025 / The premiere SP-LPU7D / TQ65S85FAE-65 pouces (163cm) / The Serif TQ65LS01D Blanc 2024 / TQ65QN900F 2025 / TQ65QN990F 2025-65 pouces 164cm // TQ85Q8FA / TQ85QN900F 8K AI 2025 / TQ98QN90F 2025 / NeoQLED TQ85QN90F 4K AI 2025 / TQ115QN90F 2025 / TQ98Q7FA / 85U7005F / THE TERRACE TQ75LST7D 2025 / THE TERRACE TQ65LST7D 2025 / THE TERRACE TQ55LST7D 2025 / TQ98QN990F 8K AI 2025 / TQ85QN990F 8K AI 2025 / TQ75QN990F 8K AI 2025 / TQ75QN900F 2025. Hors produits vendus en marketplace et produits reconditionnés. Le client bénéficie de l'offre de cagnottage offerte par Boulanger, correspondant au produit acheté sur [boulanger.com](https://www.boulanger.com), sur l'application et en magasin. Les euros correspondants seront crédités automatiquement dans la cagnotte à la délivrance du dernier produit de la facture et sont valables jusqu'au 31 décembre 2026, selon les conditions prévues dans les CGU du Club+, disponibles sur [boulanger.com](https://www.boulanger.com) et en magasin. Voir conditions détaillées dans la notice d'information de l'assurance Club INFINITY. En adhérant à l'assurance Club INFINITY, vous bénéficiez d'avantages offerts par Boulanger. L'assurance Club INFINITY est un Contrat d'assurance collective de dommages n°4033 : souscrit par Boulanger SA au capital de 40 611 564 € - 347 384570 RCS Lille Métropole- Siège social : 1 Avenue de la Motte 59810 LESQUIN, par l'intermédiaire de Cofidis SA à directoire et conseil de surveillance au capital social de 67 500 000€ situé Parc de la Haute-Borne, 61 avenue Halley, 59866 Villeneuve d'Ascq Cedex, immatriculé au RCS de Lille Métropole sous le numéro 325 307 106 et immatriculé auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 023 493 agissant en qualité de Courtier d'assurances distributeur, auprès de CARDIF Assurances Risques Divers, entreprise régie par le Code des Assurances. La gestion du contrat n°4033 est déléguée à la société Karapass Courtage : Société par actions simplifiée au capital social de 8 640 000€ - siège social : 93 rue Nationale 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée au RCS Nanterre sous le numéro 384 681 904 et à l'ORIAS sous le numéro 10 055 055, en qualité de Gestionnaire. Le contrat est distribué par Boulanger SA dans les conditions prévues à l'article L 513-I du Code des Assurances.

Boulanger agit en qualité de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement - n° ORIAS : 13 009 472 - Siège social: Avenue de la Motte, 59810 LESQUIN

 **boulanger**